

[ACTUALITES PRODUITS]

Sécurité des produits

**Lutte contre les pratiques frauduleuses dans la commercialisation de certains produits alimentaires (ou les suites de l'affaire *Spanghero*)**

Dans sa recommandation du 19 février 2013, la Commission européenne a souhaité la mise en place d'un « *Plan de contrôle coordonné* » visant à détecter la fraude dans la commercialisation de certains produits alimentaires. Ce plan, cofinancé par la Commission, comprendrait deux actions principales :

- d'une part, le contrôle des produits alimentaires destinés au consommateur final et aux collectivités et qui sont commercialisés ou étiquetés comme des produits contenant du bœuf ;
- d'autre part, la détection d'éventuels résidus de phénylbutazone dans la viande de cheval.

Ce Plan prévoit en outre la production de rapports réguliers à remettre à la Commission sur les résultats des contrôles.

La mise en œuvre de ce Plan d'une durée d'un mois est prévue au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:048:0028:0032:FR:PDF>

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:048:0023:0027:FR:PDF>